COMMUNE de MIRANDE

ANNEXES SANITAIRES EAU POTABLE

1 - L'alimentation en eau potable

L'eau potable est distribuée par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIDEAU). La ville de Mirande est alimentée en eau par le captage dans la rivière Baïse.

L'eau est ensuite traitée à la station de pompage située route de Berdoues, à la confluence de la Baïse et du ruisseau du Rieutord.

Une unité de lagunage destinée à stocker une partie de l'eau et à assurer sa décantation est actuellement en cours d'étude entre la zone d'activités du Liaras et le centre de traitement actuel.

2 - Desserte de la Commune

Le réseau de desserte du territoire communal est de la compétence intercommunale.

La commune est desservie par un seul réseau en fonte et possède un réservoir d'une capacité de 1 000 m³ qui permet d'assurer la desserte de la commune.

Une usine de traitement des eaux permet d'assurer largement les besoins actuels et à venir de la Commune. Celle-ci produit l'eau potable de l'ensemble des communes du SIDEAU (soit 22 communes).

Pour l'ensemble de celles-ci, sa production actuelle est de 2 582 m3 par jour et jour de pointe 4060 m3.

Le mode de traitement de l'usine est à base d'ozone et de chlore.

La Commune compte 2 072 abonnés pour une consommation annuelle de 208 676 m³.

Concernant la défense incendie, la Commune compte 30 hydrants.